



DÉBOUCHÉS

Poursuites d'études

Bac Pro CGEA/ BPREA

Insertion professionnelle
Ouvrier agricole

TARIFS (statut scolaire)

Possibilité de bourse (selon revenus)

Demi-Pension 1140 euros / an
Pension complète 1450 euros / an

TARIFS (statut apprentissage)

Possibilité de prise en charge d'une partie par les OPCO

Demi-Pension : 630 euros / an
Pension complète : 1330 euros / an



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Bâtiments aux normes d'accessibilité

Référent handicap sur site pour l'accessibilité pédagogique

CAPa

Métiers de l'agriculture
Option Ruminants / Grandes cultures
(Niveau 3)

RNCP 25306 Date d'enregistrement 01/01/2024

SOUS STATUT SCOLAIRE ET APPRENTISSAGE

OBJECTIFS

Acquérir des compétences pour réaliser des travaux liés à l'élevage, à la production des aliments de l'élevage, à la conduite d'une production végétale et à l'entretien courant des matériels équipement et installations et bâtiments.

FORMATION PAR ALTERNANCE (Stage / apprentissage)

24 semaines (840h) de formation théorique à la MFR-CFA en alternance avec des structures professionnelles sur 2 ans. **Type d'entreprise d'accueil** : Manades, Exploitations agricoles ayant de l'élevage ovin, bovin, caprin. Exploitations de productions locales de plein champ, coopérative.

Début de Formation en Septembre

CONTENUS DE FORMATION/BLOCS DE COMPETENCES

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- ▶ MP1 : Insertion du salarié dans l'entreprise
- ▶ MP2 : Maintenance du matériel, des équipements, installations et bâtiments
- ▶ MP3 : Techniques et pratiques professionnelles : Travail du sol, préparation des semences, entretien des cultures et récoltes, alimentation, suivi sanitaire du troupeau, réalisation de la traite

ENSEIGNEMENT GENERAL

- ▶ MG1 : Agir dans des situations de la vie sociale
- ▶ MG2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- ▶ MG3 : Interagir avec son environnement social

95 % de réussite examen 2023

MODALITÉS D'EXAMENS/CONDITIONS D'ACCES

Le CAPa Métiers de l'Agriculture est un diplôme du Ministère de l'Agriculture. La validation du diplôme s'effectue pour 80% en contrôle continu (CCF) et 20 % en épreuve terminale

PRE-REQUIS/CONDITIONS D'ACCES

- ▶ Après une classe de troisième
- ▶ Entretien de motivation
- ▶ Possibilité d'effectuer la formation en apprentissage (contact Mme Aubry, chargée de mission relation entreprise. Mail : pascale.aubry@mfr.asso.fr)

LE + DE L'ÉTABLISSEMENT

- ▶ Une pédagogie de projet
- ▶ Des interventions de professionnels
- ▶ Des travaux de groupes
- ▶ Des infrastructures adaptées
- ▶ Un voyage d'étude thématique